

Informations pour la « rentrée » le 22 juin 2020

Bonjour à tous, j'espère que tout le monde va bien.

Les dernières annonces de déconfinement indiquent que tous les enfants doivent reprendre le chemin, de l'école et de leur classe (ce qui est une bonne chose pour que les enfants retrouvent une vie « presque » normale) .

Toutefois, le légendaire « en même temps » nous met encore une fois en difficulté car les règles de confinement ne sont pas retirées mais **modifiées**.

Le discours du dimanche 14 juin a laissé penser à beaucoup de parents que tous les élèves devaient et pourraient être scolarisés sur les quatre jours de classe, ce qui, dans le cas d'un effectif de 33 élèves n'est pas raisonnablement **faisable**.

Le « **On ne pourra pas refuser l'entrée de votre enfant à l'école...** » (sous-entendu « **tous les jours** ») qui a été prononcé n'est pas tenable.

Dans le cas de notre salle de classe, la règle de « un mètre latéral » à respecter ne permet de placer que 19 tables dans la classe (c'est très loin des 33 élèves inscrits).

J'ai contacté les parents des élèves qui ne sont pas revenus à l'école pour leur proposer des jours de scolarisation dans mon planning hebdomadaire.

Je suis arrivé à 19 élèves accueillis chaque matin (la plupart ne sont accueillis que deux jours par semaine).

Pour les élèves qui venaient déjà en classe, le planning reste inchangé (les cm1 réintègrent notre classe).

Aussi, le blog sera toujours mis à jour pour les élèves qui sont à la maison.

Pour la cantine et le périscolaire, je vous conseille de consulter la rubrique « infos parents » car, il n'est pas sûr que les élèves qui viendront en classe puissent tous bénéficier de ces services.

Pour les cm2 - dossiers pour l'inscription au collège.

Nous avons reçu les dossiers pour le collège Victor Hugo.

Certains élèves n'ont pas eu de dossier d'inscription pour ce collège.

Je n'ai pas d'informations précises à ce sujet mais, je présume que c'est en raison d'un refus de la demande de dérogation.

Pour les autres collèges et les autres demandes de dérogation, je vous conseille de joindre l'établissement car, nous n'avons pas la moindre information.

Dossier scolaire numérique LSU

Suite au confinement, on nous a demandé de faire apparaître en appréciation la phrase :

« L'absence d'éléments d'appréciation pendant le confinement ne nous permet pas de valider l'ensemble des domaines de compétences. » qui sera commune à chaque dossier.

Lorsque des documents m'ont été ou seront présentés, je préciserai que « des documents attestent d'un suivi régulier du travail proposé durant le confinement ».

Stage de soutien ...

Dans la rubrique « infos parents » du blog, les parents qui le désirent pourront avoir les renseignements et inscrire leur enfants pour qu'il, ou qu'elle, participe à un stage « de réussite » en juillet et/ou août . (6 heures par semaine) .

J'espère que tout cela répond à vos questionnements. Bien cordialement. M.Michaud